

Version 2

Cotisation association Mutualisation du Coût Inaptitude

<https://sudaquitaine.msa.fr/lfp/indemnit%C3%A9s-de-licenciement-pour-inaptitude-fsia>

Règles :

La cotisation est conditionnée à une ancienneté des salariés dans l'établissement: elle est appelée au 1er jour du mois au cours duquel l'ancienneté est acquise. Exemple: un salarié embauché le 15/01/2026 acquiert ses 6 mois d'ancienneté le 15/07/2026 et commence à cotiser à partir du 01/07/2026.

Ne relèvent pas de cet accord : CDI intérimaire, salarié apprenti, contrat de professionnalisation et mandataires sociaux.

Taux de 0.2%

Rubrique BC_BRUT_FSIA : Base de la cotisation

```
declarer(EMB6)
affecter(Emb6;
        si ( CONSTANTE( CONTRAT. MOIS_EMBAUCHE) >6)
        alors
        ( ( CONSTANTE( CONTRAT. ANNEE_EMBAUCHE) +1) *100+CONSTANTE( CONTRAT. MOIS_EMBAUCHE) - 6)
        sinon
        ( CONSTANTE( CONTRAT. ANNEE_EMBAUCHE) *100+CONSTANTE( CONTRAT. MOIS_EMBAUCHE) +6)
        )
si ( ONSTANTE( GENERAL. ANNEE_PAYE) *100+CONSTANTE( GENERAL. MOIS_PAYE) >=: emb6)
alors ([ BC_BRUT_URSAFF. MONTANT])
sinon (0)
```

Rubrique FSIA : Cotisation

Revision #1

Created 24 March 2026 17:08:16 by Valéry HUMEZ

Updated 25 March 2026 14:29:56 by Valéry HUMEZ